

La Jeune Chambre Economique De Monaco

FEDERATION MONDIALE DE JEUNES LEADERS ET ENTREPRENEURS

CREE LE

RESEAU « JCI PARTNER »



MONTE CARLO 2013
CANDIDATI CITY



JCI Partner



La Jeune Chambre Economique de Monaco

Un acteur engagé au service de la communauté

La Jeune Chambre Internationale

Une fédération mondiale progressiste

Créée en 1915 aux Etats-Unis « l'association des jeunes hommes pour le progrès civique » devient en 1918 « Junior Chamber of Commerce ». A Mexico en 1944, les organisations nationales se fédèrent en « Jeune Chambre Internationale » (JCI).

La JCI est une fédération mondiale qui regroupe des femmes et des hommes de 18 à 40 ans. Mouvement apolitique et non confessionnel, sa vocation est de contribuer au progrès de la communauté mondiale en donnant aux jeunes les moyens de développer leurs talents de leaders, la prise de responsabilité sociale, l'esprit d'entreprise et la solidarité nécessaires pour créer des changements positifs.



La Jeune Chambre Economique de Monaco

Bientôt 50 ans d'existence en Principauté

La Jeune Chambre Economique de Monaco (JCEM) a été créée en 1963, et son affiliation à la Jeune Chambre Internationale (JCI) date de la même année.

Les membres de la JCI sont des femmes et des hommes de tous horizons professionnels, sociaux, politiques ou religieux. La majorité d'entre eux sont cadres, dirigeants d'entreprises ou exercent une profession libérale. Acteurs de leur temps, ils sont tous animés du même désir d'assurer le développement de leur cité.

SAS le Prince Albert II de Monaco est Président d'Honneur de la Jeune Chambre Economique de Monaco.



La mission de la JCEM est double :

- Donner l'envie et les moyens aux jeunes talents d'agir et les accompagner dans la voie de l'engagement citoyen,
- Développer des projets ambitieux, qui contribuent au progrès et à l'amélioration de la vie dans la cité.

Relayant à Monaco les grands idéaux de la JCI, la JCEM a défini ses objectifs nationaux :

- Développer les aptitudes de ses membres à la direction des affaires ou à l'exercice de leur profession,
- Rendre service à la communauté et s'efforcer de contribuer au progrès et à l'évolution du pays,
- Etudier tout particulièrement toute question pouvant avoir des répercussions importantes pour les jeunes et pour l'avenir des organismes et entreprises auxquels ils participent,
- Contribuer à affirmer le prestige de la Principauté de Monaco à l'étranger,
- Entretenir entre ses membres l'esprit d'amitié et promouvoir la bonne entente internationale.



Etre membre de la JCEM est un engagement bénévole et citoyen



Pourquoi ?

- Afin de remercier ses Membres et de valoriser leur statut, la JCEM référence un réseau de partenaires privés aptes à leur offrir des avantages et réductions, exclusives et permanentes, sur des produits ou services.
- La Jeune Chambre Economique de Monaco souhaite aussi, par cette action incitative, promouvoir l'économie locale et accroître la part de revenu que les jeunes actifs consomment dans la Principauté.

Pour qui ?

Pour les Membres de la Jeune Chambre Economique de Monaco qui peuvent être :

- Membres Actifs ou Candidats :
Personnes physiques entre 18 et 40 ans résidant ou travaillant en Principauté de Monaco ou dans une des communes limitrophes.
- Membres Associés
Personnes physiques de plus de 40 ans.
- Membres Sympathisants.
Entreprises de la Principauté, généralement dirigées par un Membre Actif, Candidat ou Associé
- Membres d'Honneur



Comment ?

- Sur présentation de la Carte JCEM lors du passage en caisse ou au moment de la commande.
- Après un simple contrôle visuel de l'identité du porteur de la carte et de la date de validité de cette dernière.



Combien ?

- Sauf spécification contraire du partenaire, les remises offertes par le partenaire ne sont pas cumulables et doivent être entendues hors soldes, hors promotions et hors toutes autres cartes de fidélité.
- Le partenaire est totalement libre de la détermination des réductions et avantages proposés, toutefois ceux-ci doivent être suffisamment attractifs pour intéresser les porteurs de la carte et ne pas dévaloriser le réseau.

Pour encourager les jeunes actifs dans la voie de l'économie locale

Adhérer au réseau

JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE MONACO

« Promouvoir l'Initiative Et l'Action Locales de l'Entrepreneuriat »

www.jcemonaco.mc



Réseau "JCI Partner"

FORMULAIRE D'ADHESION

Identification de la société ou du commerçant

N° RCI :	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Fax :	
Adresse Email :	
Site Internet :	

Identification du représentant pour les sociétés

Je : Personne dûment habilité à signer la convention de partenariat

Nom :	
Poste occupé :	
Tél. direct :	
Adresse Email :	

Object de la convention

Détail des avantages et/ou réduction offertes, tels qu'ils figureront à la convention de partenariat

--

L'adhésion

- **L'adhésion des partenaires au réseau est simple et gratuite.**
- **Etape 1 :** Récupérer, remplir et renvoyer le formulaire d'adhésion contenant l'identification de votre entreprise et le détail des avantages et/ou réduction offertes, tels qu'ils figureront à la convention de partenariat.
- **Etape 2 :** Le JCEM vous renvoie pour signature la convention de partenariat remplie suivant vos indications.
- **Etape 3 :** Envoyer à la JCEM :
 - Par courrier :
 - La convention contresignée
 - Par Email :
 - Le logo de votre Entreprise au format JPG
 - L'adresse du site web de votre entreprise

La résiliation

Un partenaire qui le souhaite peut à tout moment, sans préavis, rompre la convention.

La visibilité

Les partenaires bénéficient du référencement sur plusieurs supports visuels, papiers ou informatiques, de la JCEM, tels que l'annuaire de Membres de la JCEM et le site internet JCEM.

Les sections relatives aux référencements des partenaires pourront comporter :

- La dénomination sociale ou commerciale du partenaire
- Un logotype fourni par le Partenaire
- Le détail des avantages et/ou réductions offertes par le partenaire aux Membres de la JCEM.
- Un lien vers le site Internet du Partenaire (si échange de lien)

Dans la limite des stocks disponibles, la JCEM pourra fournir au Partenaire une signalétique adhésive représentant le logotype du Programme « Réseau JCI Partner ».

Contacts

Faites part de votre intérêt de devenir partenaire auprès du secrétariat de la JCEM :

- par mail : jcemonaco@jcemonaco.mc
- ou par téléphone : +377 92 05 20 19

Ou téléchargez le formulaire d'adhésion sur notre site : www.jcemonaco.mc

Pour accroître l'attractivité de votre offre à destination des jeunes actifs